**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine

**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz

**Band:** 46 (1951)

**Heft:** 2-fr

Artikel: Les Tornalettes

Autor: Remy, Jacques

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-173415

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

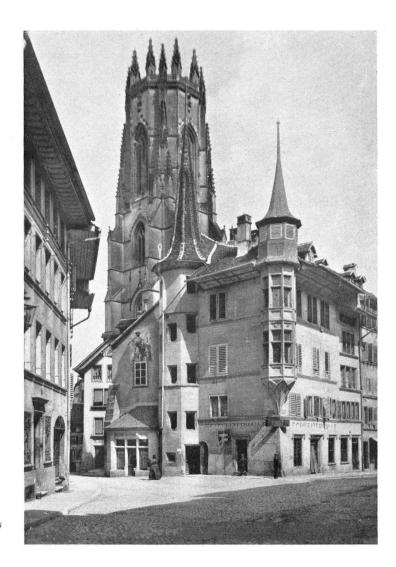
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Entre l'hôtel de ville et la cathédrale, les Tornalettes sont un des fleurons de Fribourg.

# Les Tornalettes

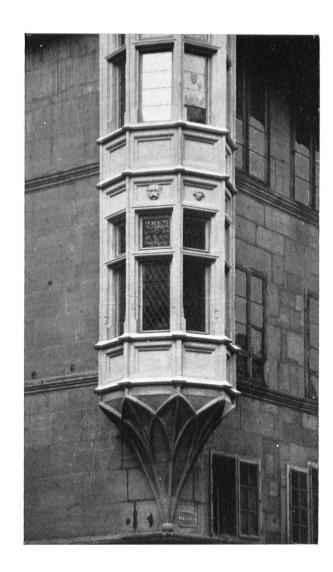
A l'angle de la Grand'rue et de la rue des Epouses à Fribourg, se trouve la maison dite des Tornalettes (les Tourelles) dont chaque visiteur admire la belle silhouette et qui rappelle en son appellation charmante une époque où la bourgeoisie parlait encore le « reman ».

Construit de 1611 à 1613, l'édifice est un exemple typique du gothique tardif de Fribourg. Pendant de nombreuses années, l'immeuble avait été laissé à l'abandon. Puis, quelques réparations ont été entreprises d'une manière particulièrement malheureuse (emploi de ciment au lieu de pierre de taille, charpente de mauvaise construction, etc.).

Le propriétaire actuel voulant entreprendre une restauration soignée, s'aperçut qu'elle dépassait de beaucoup ses moyens. La Société fribourgeoise d'Art public, section cantonale du Heimatschutz, permit de mener à bien le projet.

Avec l'aide de la Confédération, du Canton, de la Ville, de la Ligue suisse du Patrimoine, de la Société de l'Art public et avec la contribution du propriétaire, la restauration commença au point le plus menacé, c'est-à-dire à la tourelle d'angle.





Etat du bâtiment avant et après la restauration.

Le coût total des travaux s'éleva à plus de fr. 30 000.—. La part du Heimatschutz a été de fr. 9000.—, dont fr. 5000.— versés par le Heimatschutz suisse et fr. 4000.— par la section fribourgeoise.

L'exécution a été faite avec beaucoup de respect et d'intelligence sous la direction de MM. Lateltin et Weber. Il a fallu reconstituer les motifs d'ornementation presque entièrement effacés et l'on reconstruisit la charpente supérieure selon les plans primitifs, modifiés maladroitement au cours du XIXe siècle.

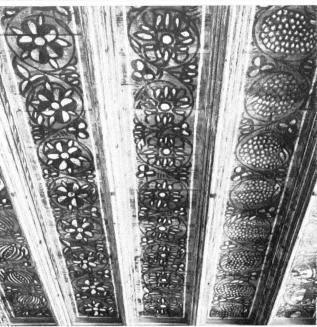
La tourelle d'angle a donc repris son aspect élégant. Mais les façades ont également besoin de réfection ainsi que la tour d'escalier. Cependant, le plus urgent est accompli; l'état de l'immeuble permet d'attendre la prochaine étape.

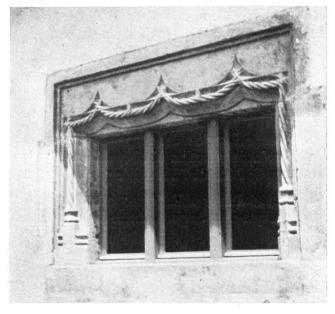
La Société d'Art public se propose de la poursuivre dès que ses moyens financiers ainsi que ceux du propriétaire le permettront.

[Jacques Remy.]

Les Ponts de Martel, près du Locle (Neuchâtel). — La chapelle est sauvée. Elle s'orne désormais d'un plafond et d'une fenêtre provenant de bâtiments disparus.







## Le plafond peint des Ponts-de-Martel

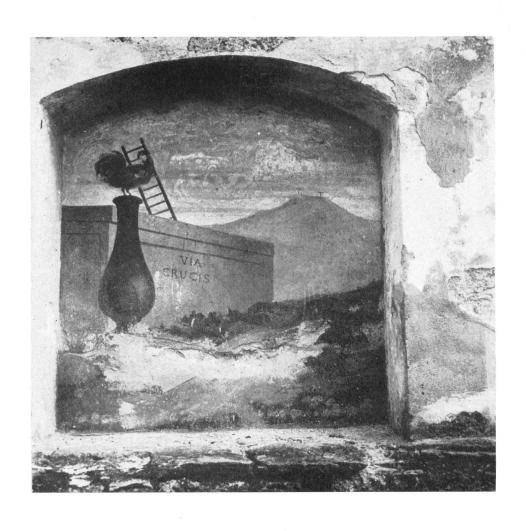
En août 1943, nous avions signalé à nos lecteurs la très intéressante découverte d'un plafond peint, faite lors d'une démolition partielle de la maison qu'avait construite, au milieu du XVIIe siècle, Benoît Chambrier, receveur de Valangin. La commune des Ponts a fort heureusement reconstitué ce plafond dans la chapelle du cimetière où elle a placé, avec le même bonheur, une très belle fenêtre Renaissance à meneaux provenant d'une ferme qui allait disparaître.



A Grünenberg (Melchnau), l'on vient d'exhumer le pavage de la chapelle, posé au XIIIe siècle.

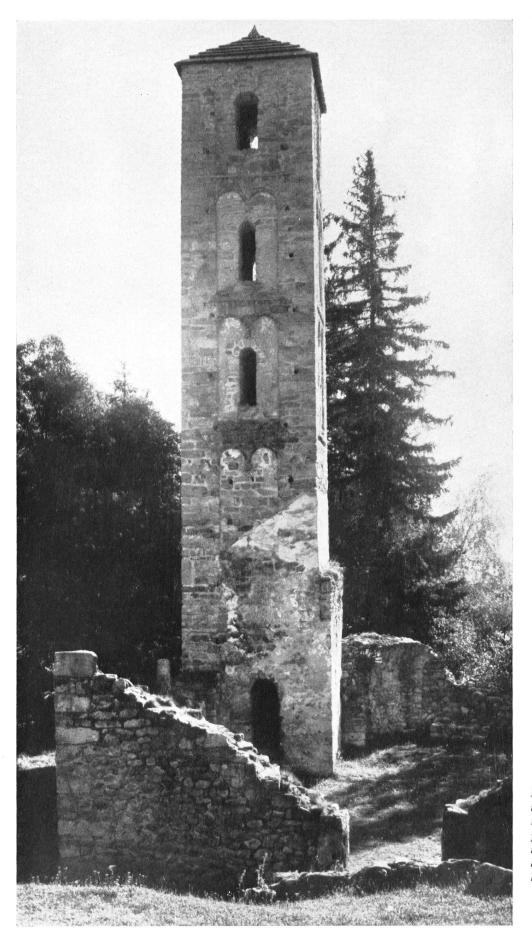


Echantillon d'un carreau parfaitement conservé. Le Heimatschutz bernois contribue aux restaurations.



Le Chemin de Croix, à Soazza (Grisons), décoré en 1686 par Francesco Antonio Giorgioli, allait à la ruine. Des spécialistes le restaurent aujourd'hui, grâce aux subsides de la Confédération et du Patrimoine National.





De Jörgenberg, près de Waltensburg (Grisons), subsiste un témoin: le clocher de la chapelle St-Georges. Encore fautil le préserver de « la malice des temps ». Les subsides de la Ligue lui sont assurés.



A l'église de Clugin (Grisons) le sauvetage s'opère en deux étapes: les œuvres vives, puis la décoration extérieure. La Ligue du Patrimoine y collabore.

## Photographes:

M. Wolgensinger, Zurich (p. 36); Perrochet, Lausanne (p. 40); Pancaldi, Ascona (p. 49); Louise Witzig, Winterthour (p. 50); Chiffelle, Lausanne (p. 53); Swissair Photo A.-G., Zurich (p. 56); Willy Zeller, Zurich (les autres photographies).



Clugin



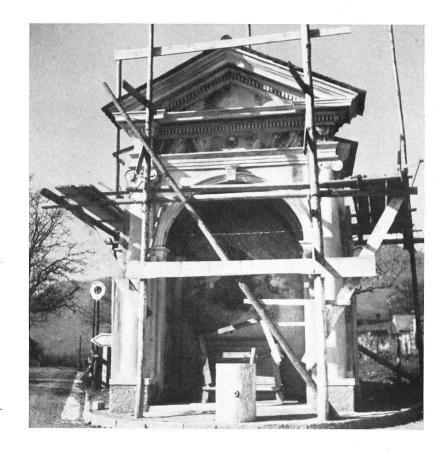
L'abside de Clugin et les Douze Apôtres.



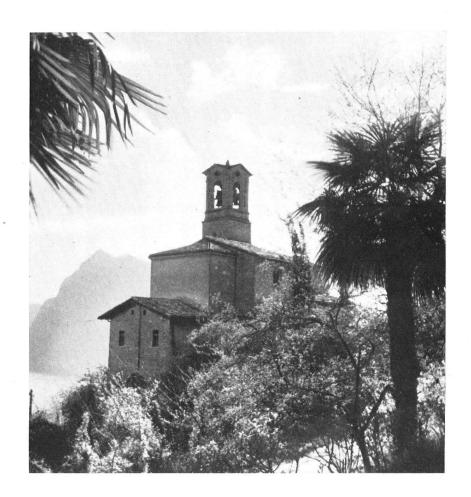
St-Marc au lion ailé (première moitié du XIVe siècle).

La Sainte Famille (seconde moitié du XIVe siècle).

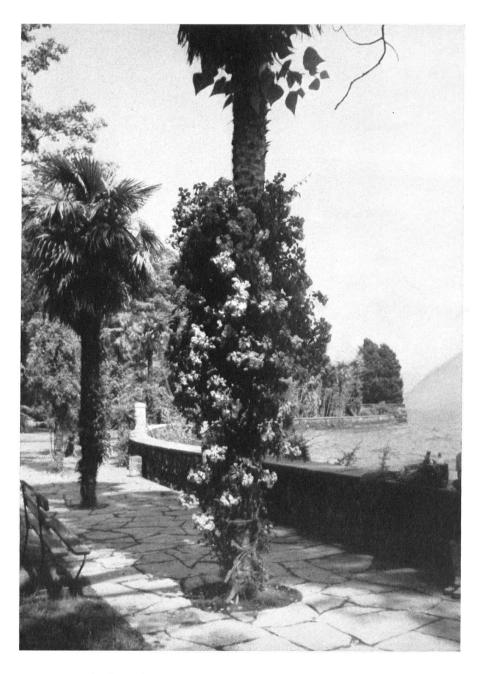
## L'Ecu d'or au Tessin



L'oratoire de Carnago échappe à l'anéantissement.



L'église de Castagnola avait besoin d'un nouveau toit. Nos amis tessinois y ont pourvu.



La promenade des Palmiers, à l'île de Brissago. L'Ecu d'or contribue par un subside de fr. 10 000.— à l'entretien des jardins.